

Activité 52- Quelles conséquences a eu l'épidémie de covid sur la qualité de l'emploi ?

□ Premier indicateur : la rémunération de l'emploi

Document 1

A

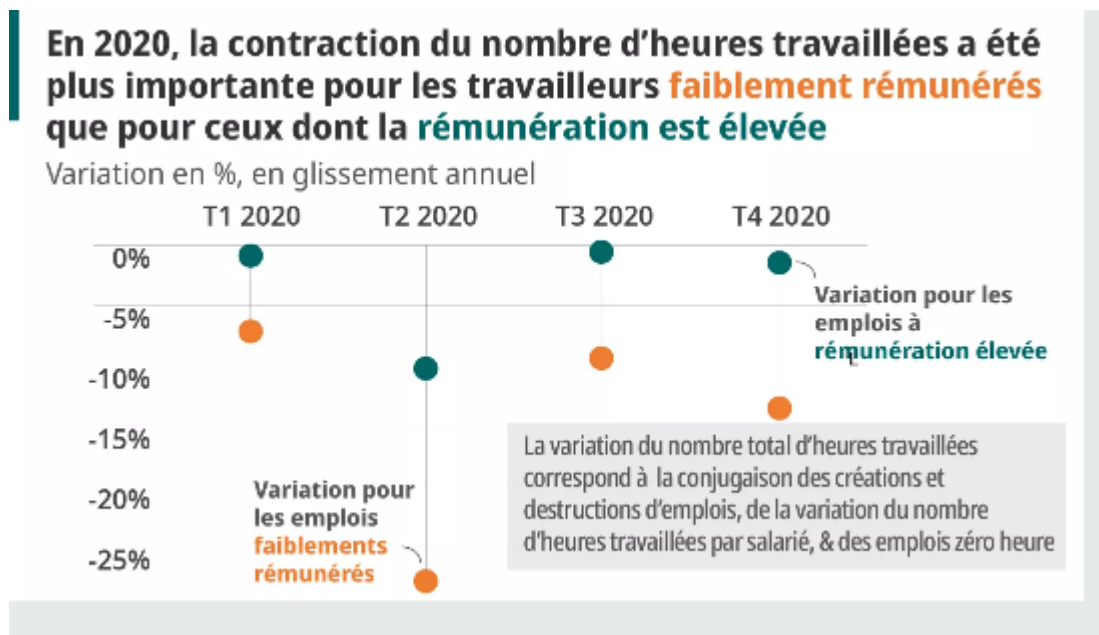
Si les disparités entre les pays et les régions du monde sont parfois flagrantes, tous les chiffres sont à prendre avec un peu de recul... même quand ils sont bons. Pour Ding Xu, économiste à l'OIT et co-auteur du rapport, même certaines bonnes nouvelles cachent en fait une réalité plus sombre. "Les données montrent par exemple une hausse des rémunérations dans certains pays", explique-t-il, "mais c'est une hausse moyenne qui est due aux pertes d'emplois des travailleurs les moins bien payés, et dont le salaire sort des statistiques". Chez nous par exemple, le calcul des salaires moyens affiche ainsi bien une hausse de quelques pourcents, mais qui masque en fait une baisse massive du nombre d'heures payées, dont 90% est à attribuer à des réductions du temps de travail, plutôt qu'à des licenciements.

Parmi les autres inégalités accrues que le rapport met en évidence, celles entre les hommes et les femmes, ces dernières étant touchées "de manière disproportionnée". Des inégalités parfois gommées par les subventions et allocations versées par les États, sans lesquelles la masse salariale totale aurait baissé de 6,5 % entre le premier et le second trimestre de cette année. Une baisse de 8,1% pour les femmes, contre 5,4% pour les hommes. Là encore, ce n'est pas le salaire horaire qui explique la différence, mais plutôt le nombre d'heures travaillées. C'est par exemple le cas en France, l'un des pays où ces inégalités sont les plus visibles, à l'instar de l'Allemagne, le Portugal, et la Grande-Bretagne.

Là où la crise se révèle la plus cruelle, c'est quand elle touche de manière plus sévère des travailleurs qui étaient déjà les moins bien payés. Si l'on fait une fois de plus abstraction des subventions et aide diverses, la moitié des travailleurs européens aux salaires les plus modestes auraient perdu environ 17,3% de leur rémunération, soit presque trois fois plus que l'ensemble des travailleurs.

Source : C.Ingrand, Comment la pandémie a tiré les salaires vers le bas, LCI, décembre 2020

B :



Source : Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2021, Une occasion unique de bâtir un monde du travail meilleur

Questions :

1. Quel effet a eu l'épidémie du covid sur le niveau des salaires ?
2. Pourquoi ces bons résultats doivent-ils être analysés avec précaution ?
3. En quoi l'épidémie de covid a-t-elle généré une augmentation des inégalités de salaire ? Quelles en sont les explications ?

□ Deuxième indicateur : la sécurité de l'emploi

Document 2 :

L'évolution très différenciée des flux d'emplois en contrats courts et en contrats stables se traduit par une amélioration en trompe-l'œil de la qualité de l'emploi. Ainsi la hausse de la part des CDI (75,2 % des emplois, +0,5 point) par rapport aux CDD (8,5 % des emplois, -0,6 point), et du temps plein par rapport au temps partiel, résultent d'effets de composition découlant de la

coexistence de l'effondrement des embauches en contrats courts avec la rétention des emplois stables, et non de la hausse du nombre d'emplois durables, dont les embauches diminuent aussi dans les secteurs marchands comme non-marchands. (...) Ces proportions évolueront

probablement en sens opposé au moment où le marché du travail commencera à profiter de la reprise à venir.

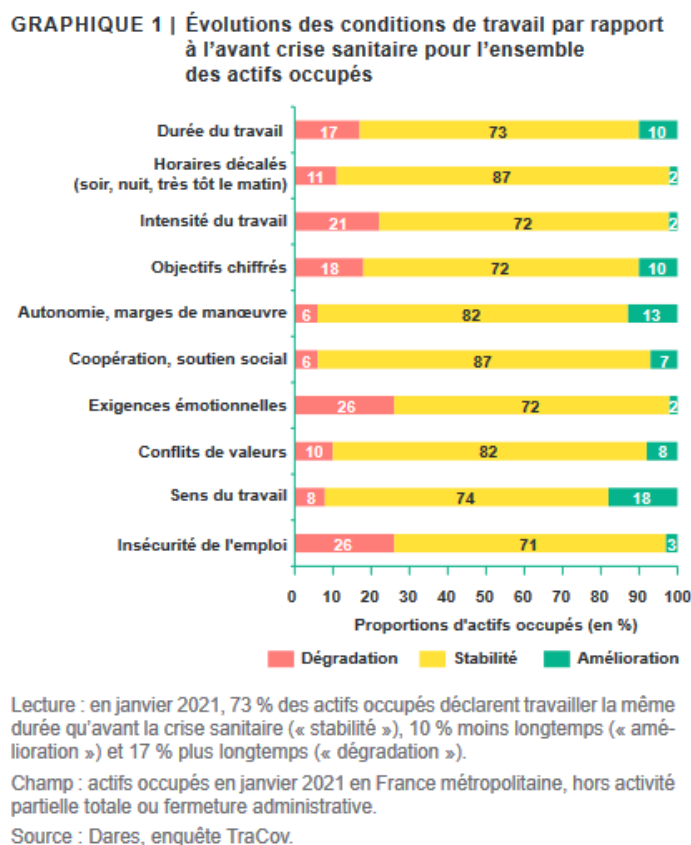
Source : Conseil de l'emploi Un an de crise sanitaire, État des lieux du marché du travail et enjeux pour la relance, avril 2021

Questions :

1. Expliquez la phrase : « L'évolution très différenciée des flux d'emplois en contrats courts et en contrats stables se traduit par une amélioration en trompe-l'œil de la qualité de l'emploi »

□ Troisième indicateur : les conditions de travail et les horaires

Document 3 :



Source : Mikael Beatriz Maryline Bèque Thomas Coutrot Marion Duval Louis Erb Ceren Inan Amélie Mauroux Élodie Rosankis , Quelles conséquences de la crise sanitaire sur les conditions de travail et les risques psycho-sociaux ?, Dares Analyses N°28 , 28 mai 2021

Questions :

1. Quelles conséquences a eu l'épidémie de covid sur les conditions de travail ?
2. Quelles sont les éléments qui ont été le plus impactés par l'épidémie de covid ?

Document 4 :

La plus grande partie des travailleurs (54 %) appartiennent au groupe « peu d'impact », caractérisé par une relative stabilité des conditions de travail par rapport à l'avant-crise sanitaire . Seule l'insécurité de l'emploi s'est accrue. Les ouvriers, et dans une moindre mesure les agriculteurs et les employés, sont davantage présents dans ce groupe que dans le reste de la population. Il en est de même pour les hommes et les personnes de plus de 45 ans. Ces actifs travaillent davantage dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et

de la construction : l'activité y est plus stable et le télétravail un peu moins répandu.(...)

Pour un tiers des personnes en emploi, le travail s'est intensifié mais le sens du travail s'est renforcé. 32 % des actifs occupés font partie du groupe « intensification » caractérisé par des conditions de travail en partie dégradées par rapport à l'avant crise sanitaire, notamment par une intensification du travail et une hausse des exigences émotionnelles . Sont surreprésentés dans ce groupe le secteur de la santé humaine et de l'action sociale (établissements hospitaliers et structures médicales, Ephad etc.), l'enseignement et le commerce de détail. Sont également surreprésentés les femmes, les cadres et les professions intermédiaires. Depuis le début de la crise sanitaire, les secteurs employant les travailleurs du groupe « intensification » ont connu une activité en hausse, voire en très forte hausse relativement aux autres. (...). Cette surcharge de travail, qui s'accompagne d'une augmentation des conflits de valeur et d'une absence d'adaptation des objectifs à atteindre au contexte pour un travailleur sur quatre, sont autant de facteurs concourant à de plus fortes exigences émotionnelles .Ces secteurs sont également caractérisés , structurellement, par des horaires souvent

atypiques, qui peuvent entraîner des difficultés accrues à concilier vie professionnelle et vie familiale : un tiers des personnes de ce groupe ne peuvent accorder leur travail avec leurs engagements familiaux. (...)

Pour un troisième groupe, composé de 11 % des actifs occupés, les conditions de travail se dégradent nettement et les risques psychosociaux augmentent sensiblement. Sont notamment surreprésentés dans cette catégorie, les femmes, le secteur de l'enseignement et certains secteurs des services comme les activités bancaires et d'assurances. Les cadres et professions intermédiaires

y sont également nombreux, au contraire des employés, des ouvriers, des artisans, commerçants et chefs d'entreprises.

Les télétravailleurs sont surreprésentés dans ce groupe : ils sont 41 % contre 30 % en moyenne.

Ces actifs indiquent une surcharge de travail par rapport à l'avant crise : ils sont près de la moitié à déclarer travailler plus longtemps, et près d'un sur trois indique travailler plus souvent le soir, la nuit ou très tôt le matin. Leur travail est également plus intense pour trois quarts d'entre eux, en lien pour partie avec des réorganisations du travail : adaptation des cours, y compris par l'enseignement à distance, recours au télétravail, etc.

Dans ce groupe, les transformations entraînées par la crise ont conduit à entraver l'exercice du travail, du fait de problèmes de coopération au sein du collectif, de difficultés à maîtriser les outils numériques ou de qualité empêchée. La moitié des individus de ce groupe déclarent recevoir moins d'aide de leur supérieur ou collègues qu'avant la crise. Les trois quarts de ceux qui utilisent des outils numériques rencontrent des difficultés avec leur usage (...)

Une minorité des actifs occupés (4 %, groupe « accalmie ») a connu, davantage que les autres, une relative amélioration de ses conditions de travail. Il s'agit davantage de jeunes (moins de 34 ans) et d'hommes, ainsi que d'ouvriers et d'employés. Il s'agit surtout de travailleurs qui ont continué leur activité en janvier 2021, sans être placés en activité partielle totale, dans des secteurs fortement affectés par la crise comme l'hébergement-restauration, les activités culturelles, les agences de voyage, etc. mais aussi des salariés employés par des particuliers. L'activité y a été partiellement arrêtée, par exemple pour les établissements culturels re-

cevant du public, ou circonscrite, comme dans la vente à emporter pour le secteur de la restauration. Ces transformations ont conduit à une diminution importante de la charge de travail à la fois en termes de durée et d'intensité.

Source : Mikael Beatriz Maryline Bèque Thomas Coutrot Marion Duval Louis Erb Ceren Inan Amélie Mauroux Élodie Rosankis , Quelles conséquences de la crise sanitaire sur les conditions de travail et les risques psycho-sociaux ?, Dares Analyses N°28 , 28 mai 2021

Questions :

1. Compléter le tableau

Conséquences de l'épidémie sur les conditions de travail	Aucune	Effets positifs et négatifs	Dégradation	Amélioration
Part dans les salariés				
Caractéristiques des salariés				
Raisons				